



## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INTERCLUBS AVENIRS

**DIMANCHE 10 DECEMBRE 2023 - Piscine de PONT-AUDEMER**

**Ouverture du bassin 14 h 00 – Début des épreuves 14 h 45**

### REGLEMENT :

**Filles nées en 2012 & après - Garçons nés en 2011 & après**

Equipe composée uniquement de 4 nageurs (filles ou garçons).

Tout nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles (un 50 et le 100 4N) ainsi qu'aux deux relais.

Chaque 50 M doit être nagé par un nageur différent.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si la précédente est complète.

Le programme fédéral n'autorise pas d'équipes mixtes.

Le classement sera établi à l'addition des points obtenus à la table de cotation FFN.

### PROGRAMME :

50 M PAPILLON Filles & Garçons

50 M DOS Filles & Garçons

100 M 4N Filles

Relais 4 x 50 M 4 N Garçons & Filles

**Pause de 15 mn**

50 M BRASSE Garçons & Filles

50 M NL Garçons & Filles

100 M 4 N Garçons

Relais 4 x 50 M NL Filles & Garçons

**RECOMPENSES** : AUX TROIS PREMIERES EQUIPES FILLES ET GARCONS.

FRAIS D'ENGAGEMENT : **20 €** PAR EQUIPE.

### Engagements :

Sur **EXTRANAT**, pour le **LUNDI 4 DECEMBRE 2023**, **dernier délai**

### Règlement :

par virement bancaire ou par chèque (à envoyer au secrétariat départemental, Mme CRAMBERT)

**IMPORTANT** : Pour les clubs qui n'auraient pas assez de nageurs pour constituer une équipe, possibilité de les engager individuellement (compétition sous Extranat intitulée « Journée Avenirs 2 ». Deux épreuves maximum autorisées par nageur. Les épreuves individuelles seront les mêmes que celles des interclubs. Pas de relais ni récompenses.

Montant de l'engagement 2 €